

## LE NEO-LIBERALISME UNE POLITIQUE DE CLASSE : LE CAS FRANÇAIS

### INTRODUCTION

Les deux dernières décennies se sont caractérisées, sur le plan idéologique, par un discrédit général de ce qu'il était convenu d'appeler le marxisme. Alors que ce dernier avait acquis une position quasi hégémonique sur la scène académique et culturelle au cours des deux décennies précédentes, les années 80 l'auront vu renvoyé dans ces fameuses "poubelles de l'Histoire" qu'il avait lui-même copieusement remplies à l'époque de son règne triomphant. Qu'on ait été ainsi débarrassé de formes de pensée compensant leur simplisme outrancier par la virulence de leur affirmation dogmatique ne me désole pas, bien au contraire. La plupart des disciples et continuateurs de Marx se sont en effet montrés bien indignes de leur maître. Sans doute parce qu'ils ont voulu, précisément, en faire un maître, ce dont Marx s'est toujours défendu de son vivant. Le drame dans cette liquidation du marxisme, c'est qu'une fois de plus on aura jeté le bébé avec l'eau passablement trouble du bain. En privant ainsi les nouvelles générations de l'accès à un héritage théorique et politique qui reste absolument nécessaire, même s'il est très loin d'être suffisant, à la compréhension critique du monde dans lequel nous vivons. Et ce alors même que le cours de ce monde prenait, avec la crise mondiale du capitalisme qui sévit depuis un quart de siècle, des allures qui n'aurait pu que réjouir le vieux barbu londonien, tant il confirme la plupart de ses prévisions et intuitions. Ainsi aura-t-on vu, durant cette période, certains concepts fondamentaux rendus impraticables par le discrédit général du marxisme, dans le moment même où la réalité sociale, censée lui valoir ce discrédit, en confirmait au contraire la parfaite pertinence. Cela a été notamment le cas du concept de *lutte des classes*, qui a à peu près totalement disparu du discours politique et plus encore des référents académiques, alors même que la réalité sociale offrait pourtant, avec le développement des politiques néo-libérales, une excellente occasion d'en éprouver la validité. En effet, ces politiques dans lesquelles la quasi-totalité des gouvernements occiden-

taux, toutes tendances confondues (libéraux, démocrates-chrétiens, social-démocrates), se sont engagés à partir de la fin des années 70 et du début des années 80, peuvent passer pour un quasi paradigme de politique de classe au sens le plus étroit du terme. Elles ont en effet incarné les exigences les plus immédiates de la classe capitaliste dans son ensemble, certes, mais plus encore de sa fraction financière en cours de transnationalisation rapide. Plus précisément même, ces politiques peuvent se comprendre comme une véritable offensive de la classe capitaliste, sous hégémonie de sa fraction financière, contre l'ensemble du salariat et plus particulièrement contre le salariat populaire, ce qu'on nomme classiquement le prolétariat. C'est cette thèse que je voudrais établir dans le cours de cette intervention, qui s'articulera en deux temps. Je rappellerai, tout d'abord, quelles ont été les principes cibles de cette offensive ; pour dresser, ensuite, un bilan de ses principaux résultats. Le tout en m'appuyant essentiellement sur l'exemple français.

### L'OFFENSIVE NEO-LIBERALE : SES CIBLES

Le postulat fondamental de toute la pensée économique libérale est que tout marché tendrait spontanément vers un équilibre optimal, à condition que rien n'en entrave le bon fonctionnement, autrement dit qu'on respecte scrupuleusement les règles d'une parfaite concurrence entre acheteurs aussi bien qu'entre vendeurs. Et cela se vérifierait aussi bien pour le marché du travail et celui des capitaux que pour le marché des marchandises. En conséquence, si l'économie capitaliste marche mal, s'il y a crise de l'accumulation du capital, c'est que le bon fonctionnement des marchés aurait été entravé. Et pour mettre fin à la crise, il suffirait de rétablir ce bon fonctionnement. De là découlent les trois cibles principales de ces politiques. Du moins leurs cibles apparentes, celles qu'elles mettent en avant, qui masquent (souvent à peine) leur cible réelle, que je préciserai chemin faisant.

1<sup>ère</sup> cible : *le rapport salarial fordiste*, dont la réglementation est accusée de fausser la concurrence sur le marché du travail. Sont ici particulièrement visés par les politiques néo-libérales :

- la réglementation légale ou conventionnelle des conditions d'embauche, d'emploi et de licenciement de la main-d'oeuvre salariée ;
- l'existence de seuils minimaux (salaire minimal) légaux ou conventionnels, les salaires devant pouvoir fluctuer à la baisse jusqu'à retrouver le point d'équilibre entre offre et demande de travail, censé faire disparaître le chômage ;
- l'indexation des salaires sur les prix et sur la productivité, pivot de la régulation fordiste et élément majeur des politiques keynésiennes, les salaires ne devant progresser au mieux qu'au rythme de la croissance économique générale ;
- le principe de la négociation collective et centralisée des conditions d'usage et d'emploi de la force de travail, auquel les néo-libéraux cherchent à substituer une individualisation la plus poussée possible du rapport salarial ;
- enfin, l'existence de systèmes publics de protection sociale, auxquels les libéraux proposent de substituer des systèmes volontaires d'assurance privée. A travers la déréglementation systématique du rapport salarial, l'objectif non avoué, parce que non avouable, est de "*faire payer la crise aux travailleurs*", en obtenant une baisse du coût salarial global et, surtout, en plaçant collectivement les travailleurs dans une situation où le rapport de forces ne peut que leur être défavorable. J'aurai l'occasion d'y revenir à la fin de mon exposé.

2<sup>e</sup> cible : "*l'Etat interventionniste*", la bête noire des néo-libéraux. Entendons la gestion de l'économie capitaliste par l'Etat dont les "*trente glorieuses*" ont fourni une première forme historique. A la régulation de l'économie par l'Etat qui, selon les libéraux, ne peut qu'aggraver les déséquilibres, ils proposent de substituer sa régulation par le marché qui seule assurerait "*l'allocation optimale des ressources*". Ce sont ainsi tous les aspects de la gestion étatique qui se trouvent attaqués. A savoir :

- l'Etat entrepreneur (le capital d'Etat), par le démantèlement des secteurs publics, dont les éléments non rentables doivent être purement et simplement liquidés et les éléments rentables vendus au capital privé ;
- l'Etat-providence, par le démantèlement, brutal ou rampant, des mécanismes institutionnels de protection sociale ; par l'abandon des politiques sociales sectorielles ; l'ensemble devant être remis entre les mains du capital privé ou de la "so-

ciété civile" (entendons les réseaux d'entraide associatifs ou mutualistes), quant ce n'est pas tout simplement à la famille (la "famille-providence", en fait les femmes, étant censée prendre le relais de l'Etat-providence défaillant). L'objectif réel, et cette fois-ci déclaré comme tel, est d'obtenir une baisse des fameux "*prélèvements obligatoires*", donc des "frais généraux" que la société (et tout d'abord la reproduction socialisée de la force de travail) fait peser sur le capital.

- l'Etat régulateur par la déréglementation de tous les marchés, en particulier du marché du travail, comme nous venons de la voir, mais aussi du marché du capital (des marchés monétaires et financiers).
- Enfin, l'Etat est récusé dans son rôle de régénérateur des capitaux singuliers : c'est l'abandon de toute politique industrielle sectorielle et de ses moyens (subvention, prêts bonifiés, tarifs publics avantageux, etc).

3<sup>e</sup> cible : *les "débiteurs"*. Car le néo-libéralisme, ce n'est pas seulement une agression du capital contre le travail, mais c'est aussi la revanche des créanciers sur les débiteurs. C'est en ce sens qu'il exprime fondamentalement les intérêts du capital financier, y compris contre ceux du capital industriel. Le principe en est simple : il faut mettre fin à la dérive propre à cette "*économie de surendettement*" sur laquelle avait fini par déboucher la crise du fordisme dans sa phase première de gestion keynésienne. La cible apparente est donc l'inflation, qu'il s'agit de réduire autant que possible. La cible réelle, quant à elle, est triple. Sont ici simultanément visés :

- Les "*canards boiteux*" : entendons tous le capital qui ne sont plus rentables, qui ont survécu grâce aux facilités de crédit propres aux politiques keynésiennes, et qu'il s'agit maintenant d'éliminer par un vaste mouvement de destruction et de restructuration du capital en fonction. Bref, il s'agit d'apurer les comptes entre capitalistes eux-mêmes, en mettant fin aux engagements inefficients de capital, essentiellement à travers la hausse des taux d'intérêts réels qui auront atteint des records historiques au cours des années 80 et jusqu'au début de la présente décennie.
- L'Etat encore, dont il s'agit de réduire le "train de vie", en procédant à des coupes claires dans les dépenses publiques, mais aussi du coup en faisant baisser les fameux prélèvements obligatoires, du moins ceux qui portent sur le capital et ses revenus (profits et intérêts), quitte à alourdir ceux assis sur le travail.

- Enfin, les pays du Tiers Monde, plus particulièrement ceux que les banques occidentales elles-mêmes avaient incité à s'endetter au cours des années 70 pour s'industrialiser. D'où les politiques dites d'"ajustement structurel" imposées par les organes du capital financier international, le FMI et la Banque Mondiale, à partir du début des années 80 à tous les pays du Tiers Monde demandant le rééchelonnement de leurs dettes. Politiques impliquant la suppression des subventions publiques aux produits de première nécessité ; des coupes claires dans les budgets des Etats, conduisant au démantèlement des systèmes sanitaires et scolaires ; la libéralisation du commerce extérieur, ruinant les producteurs locaux ; avec les conséquences dramatiques qui s'en sont suivies pour les populations de ces pays et qui sont aujourd'hui connues de tous.

A énumérer ainsi les cibles, apparentes aussi bien que réelles, de l'offensive néo-libérale, on mesure combien ce retour au libéralisme a constitué un revirement important par rapport aux politiques qui avaient été suivies depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale par les gouvernements occidentaux, qu'ils aient été de droite ou de gauche. Un revirement d'autant plus brutal qu'il s'est produit en quelques années seulement. Ce revirement aura clairement signifié en particulier :

- d'une part, la rupture du compromis fordiste entre capital et prolétariat, sur lequel avaient reposé non seulement la croissance économique d'après-guerre, mais encore plus généralement la stabilité des démocraties occidentales, en clair l'hégémonie de la classe dominante ;
- d'autre part, l'entrée dans une nouvelle phase de la lutte des classes, dans une nouvelle période historique : tandis que, pendant les "trente glorieuses", la lutte des classes avait pris la forme d'une "guerre de position", d'une sorte de bras de fer dans le champ clos du cadre institutionnel engendré par le compromis fordiste, l'offensive néo-libérale a signifié, au contraire, le retour à une "guerre de mouvement", dans laquelle il s'agit à la fois d'enfoncer le front de l'ennemi, de lui faire perdre des positions acquises, de le prendre à revers pour provoquer sa débandade ;

- enfin, l'aveu officiel du caractère structurel de la crise actuelle et de la nécessité dans laquelle le capitalisme se trouve d'inventer un nouveau modèle de développement, dont le néo-libéralisme n'aura cependant pas permis d'élaborer le cadre. C'est ce que nous allons voir en analysant les résultats.

## L'OFFENSIVE NEO-LIBERALE : SES RESULTATS

Il ne m'est pas possible, dans le cadre de cet exposé, de dresser un bilan exhaustif des résultats des politiques néo-libérales<sup>1</sup>. Je me concentrerai ici sur leurs seuls effets quant aux conditions d'existence, d'organisation et de lutte des travailleurs prolétarisés, pour souligner, conformément à mon intention, leur signification et leur portée de classe.

### Une exploitation accrue

Les politiques néo-libérales avaient et ont encore pour objectif inavoué de rétablir les conditions d'une profitabilité satisfaisante du capital. A considérer la manière dont a évolué la part des profits dans la valeur ajoutée des entreprises (en France, elle s'est accrue de dix points depuis le début des années 80), il semblerait bien qu'elles aient largement atteint cet objectif. Ce redressement du taux de profit n'a pu s'obtenir que moyennant une exploitation accrue des travailleurs, auxquels les politiques néo-libérales auront puissamment contribué, directement par la déréglementation du rapport salarial fordiste, et indirectement par le développement du chômage et de la précarité qu'elles ont favorisé. De cette aggravation de l'exploitation, relevons quelques indices à défaut de pouvoir en présenter un tableau complet :

1<sup>er</sup> indice : **une intensification du travail**. Outre de multiples témoignages et monographies à ce sujet<sup>2</sup>, on en voudra pour in-

1 Je m'y suis essayé dans "La catastrophe néo-libérale", *Critique communiste*, n°139, automne 1994.

2 Cf. Christophe Dejours, *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale*, Editions du Seuil, 1998 ; et Céline Ovadia, "Le management

dice les résultats des enquêtes périodiques sur les conditions de travail menées par le Ministère du travail et de l'emploi. Ainsi, entre 1978 et 1991, la proportion de salariés soumis au déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce est passée de 2,8 % à 4,3 % ; celle des salariés soumis à une cadence est passé de 5,9 % à 6,3 % - ce qui témoigne de l'extension du "travail à la chaîne". Plus remarquable encore a été la progression des contraintes de rythme, même lorsque ces contraintes ne sont pas d'ordre mécanique ou automatique ; ainsi, entre 1984 et 1991, la proportion de salariés déclarant être soumis à un travail répétitif est-elle passée de 19,8 % à 29,5 %, soit une augmentation de 50 % en sept ans ! Quant à la progression du principe taylorien de la division parcellaire du travail, elle peut se mesurer à l'augmentation de la proportion des salariés qui déclarent que leur rythme de travail leur est imposé par leur dépendance à l'égard de celui d'un collègue : entre 1978 et 1991, elle est passée de 12,8 % à 23,2 %, soit un quasi-doublement<sup>3</sup>. Ces évolutions s'expliquent principalement par l'extension massive des principes du taylorisme au sein du secteur tertiaire (commerce, banque, administration publique). Et ce alors qu'on n'a pas cessé de proclamer pendant tout ce temps, y compris dans les cercles académiques se préoccupant de sociologie du travail, que l'on assistait à la fin du taylorisme avec la diffusion des "nouvelles technologies" de l'automation et de l'informatisation (qui, à leur tour, contribuent à l'intensification du travail).

**2<sup>e</sup> indice : la très faible progression voire la baisse des salaires réels** (salaires directs), alors même que la richesse sociale n'a cessé de s'accroître sur l'ensemble de la période : entre 1970 et 1996, le PIB a ainsi crû de 90 % en termes réels. Quelques chiffres à ce sujet :

- Entre 1985 et 1993, le salaire ouvrier moyen a quasiment stagné (+ 0,7 % en termes réels), alors que la performance

---

par la psychoterreur", *Alternatives Economiques*, n°169, avril 1999.

<sup>3</sup> Tous ces chiffres sont extraits de *Conditions, organisation du travail et nouvelles technologies en 1991*, Dares, Ministère du Travail, Paris, 1993.

globale moyenne d'un patrimoine de rapport augmentait de 59,4 % sur la même période<sup>4</sup>.

- En mars 1997, un salarié sur dix hors apprentissage et assimilé (soit 1 890 000 personnes) percevait moins de la moitié du salaire médian (soit en gros moins de 3 650 F/mois) et près d'un sur six (2 830 000 personnes) moins des deux tiers de ce salaire (moins 4 870F/mois). Parmi eux, près des trois quarts étaient des salariés à temps partiel, 80 % des femmes, en majorité des employé(e)s du commerce et des services, mais aussi des ouvriers et ouvrières faiblement qualifié(e)s. Notons enfin que la part de ces très bas salaires (moins de la moitié du salaire médian) a doublé entre 1983 et 1997<sup>5</sup>.

**3<sup>e</sup> indice : le développement du paupérisme parmi les ménages d'ouvriers et d'employés.** Là encore, quelques chiffres, tirés des enquêtes "Budget de famille" menées par l'INSEE :

- Entre 1984 et 1994, les ménages d'ouvriers et d'employés connaissent en moyenne une paupérisation relative : le montant de leurs revenus par unité de consommation stagne ou croît moins vite que celui de l'ensemble des ménages. Dans le cas des ménages d'ouvriers non qualifiés, il s'agit même d'une paupérisation absolue<sup>6</sup>.
- Toujours sur la même période, la proportion de ménages pauvres a crû dans toutes les catégories de travailleurs prolétarisés, passant de 10,2 % à 11,4 % parmi les ouvriers qualifiés, de 18,6 % à 27,7 % parmi les ouvriers non qualifiés, et de 6 % à 10,4 % parmi les employés. Alors que ces trois catégories représentaient 36 % des

---

<sup>4</sup> Cf. Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, deuxième édition réactualisée, Editions Syros, 1999, page 61.

<sup>5</sup> Cf. Pierre Concialdi et Sophie Pontieux, "Les bas salaires en France 1983-1997", *Documents d'études*, n° 15, DARES, octobre 1997.

<sup>6</sup> Cf. INSEE, "Revenus et patrimoines des ménages. Edition 1996", *Synthèses*, n°5, page 47.

ménages pauvres en 1984, ils en totalisaient 43 % dix ans plus tard<sup>7</sup>.

Encore ces indices statistiques n'enregistrent-ils que des moyennes qui cachent les situations extrêmes, celles que connaissent les individus en situation d'exclusion socio-économique, qui échappent par définition au champ de pareilles enquêtes. Mais plutôt que de multiplier ces indices de l'aggravation des conditions de travail et de vie du prolétariat en France, intéressons nous aux conséquences plus qualitatives, sur les plans sociologique et politique, de l'offensive néo-libérale sur ce même prolétariat. On soulignera ainsi, en second lieu :

### Un éclatement des statuts

Vingt ans de politiques néo-libérales, conduisant à une aggravation globale du chômage et du sous-emploi (sous forme de travail à temps partiel contraint) ainsi qu'au développement des formes d'emploi précaires auront, en effet, débouché sur une véritable fragmentation du prolétariat en trois massifs. Si bien que l'aggravation globale de sa situation socio-économique qu'a connue le prolétariat, dont je viens de relever quelques indices, n'a pas affecté de la même manière l'ensemble des secteurs, couches et catégories de la classe.

En premier lieu, on trouve des travailleurs stables et garantis. Soit pour des raisons juridiques (cas de la majorité des salariés de l'appareil d'Etat), soit pour des raisons économiques (cas des salariés des entreprises ou des secteurs qui ont pu échapper à la crise ou qui l'ont surmontée), ces travailleurs continuent à se voir garantir leur emploi, la croissance ou du moins le maintien à niveau de leur salaire, une négociation collective de leurs conditions de travail, une protection et une expression syndicales, des possibilités plus ou moins étendues de carrière et de promotion sociale dans l'entreprise, etc. Ils ont donc échappé aux conséquences les plus brutales de la déréglementation néo-libérale

du rapport salarial et ont conservé la plupart des acquis de la période fordiste. Cependant, au fur et à mesure où la crise se prolonge, non seulement ce noyau de travailleurs stables tend à se rétrécir mais encore leurs "garanties" tendent à se restreindre ou à être révisées à la baisse ; par exemple dans le sens d'une plus grande flexibilité des conditions qui régissent l'usage et l'échange de leur force de travail, comme dans celui d'une moindre protection sociale.

En second lieu, à l'autre pôle du spectre, se situent les exclus du travail, voire du marché du travail tout court, que la crise aggravée par les politiques néo-libérales jettent durablement ou même définitivement sur le pavé (c'est le cas notamment des travailleurs âgés ou des travailleurs peu qualifiés des secteurs en déclin) ou auxquels elle interdit, tout simplement, d'accéder à un premier emploi (c'est le cas des jeunes qui sont les moins bien formés). Les uns et les autres sont donc voués au chômage de longue durée, qui n'a cessé de s'étendre : entre 1979 et 1998, le pourcentage de chômeurs au chômage depuis deux ans ou plus est passé de 12,9 % à 22,3 %, tandis que la durée moyenne du chômage passait de 11 mois à 16 mois<sup>8</sup>. Ces exclus du travail sont donc voués à l'assistanat, entrecoupé de divers stages, avec au bout du compte, pour un nombre croissant d'entre eux, la plongée non seulement dans la pauvreté et la misère, mais encore dans l'exclusion socio-économique pure et simple. Ce sont eux qui auront fourni les cohortes de ces "*surnuméraires*" euphémiquement baptisés "*nouveaux pauvres*" ou "*SDF*", alors qu'ils ne font que renouveler la vieille catégorie du "*Lumpenproletariat*" dépourvu de tout lieu et de tout feu.

En troisième lieu, entre ces deux pôles se situe la masse flottante des travailleurs précarisés, au sein de laquelle il convient de distinguer différentes catégories, par ordre croissant de précarité.

- Tout d'abord, les travailleurs des entreprises placés en sous-traitance et en régie,

<sup>7</sup> *Id.*, page 58. L'INSEE définit comme pauvre un ménage dont les revenus par unité de consommation sont inférieurs à la demi-médiane de l'ensemble des revenus des ménages.

<sup>8</sup> Ces données, comme toutes les suivantes, sont tirées des résultats des enquêtes annuelles "Emploi" de l'INSEE. Elles ont été reprises dans Alain Bihl et Roland Pfefferkorn, *op. cit.*, chapitre I.

généralement des PME, opérant au rythme des commandes des entreprises donneuses d'ordre, plus sensibles aux fluctuations économiques. A cette catégorie, on peut adjoindre les travailleurs à domicile, impliqués dans une forme apparemment archaïque de soumission du travail au capital, à laquelle la crise a cependant conféré une nouvelle jeunesse.

- Ensuite les travailleurs à temps partiel, que le temps partiel soit choisi ou imposé, par définition mal intégrés au collectif de travail de leur entreprise, et ne bénéficiant souvent pas de tous les avantages sociaux réservés aux travailleurs à plein temps. C'est là une de ces formes de travail "atypique" qui n'a cessé de se développer, en étant ouvertement encouragée par les politiques néo-libérales. Ainsi, le pourcentage de salariés à temps partiel a-t-il plus que doublé entre 1979 et 1998, passant de 8 % à 17,3 %, en concernant d'ailleurs essentiellement des femmes.
- Un peu plus précarisés encore sont les travailleurs temporaires, qu'il s'agisse de travailleurs intérimaires ou de travailleurs placés sous contrat à durée déterminée (CDD), qui n'ont donc aucune garantie d'emploi permanent (on peut leur annexer les vacataires et auxiliaires des administrations et des services publics). Quasi inconnues avant la crise, ces formes de travail précaire n'ont cessé de croître depuis le début de celle-ci, parallèlement à la diminution des emplois salariés "normaux" (à temps plein et à durée déterminée) : en 1982, on ne comptait encore que 2,4 % d'ouvriers sur CDD et 1,1 % d'intérimaires parmi eux, alors qu'en 1998 leur pourcentage global s'est élevé à 11,2 % (19,2 % parmi les ouvriers non qualifiés).
- En descendant encore d'un cran dans la précarité on rencontre les stagiaires, essentiellement des jeunes mais aussi de plus en plus des travailleurs âgés, "bénéficiant" des multiples formules de stage (d'insertion, de qualification, d'adaptation, de reconversion, etc.) que les gouvernements multiplient, moins pour lutter contre le chômage que pour le masquer ou en prévenir les risques sociaux et politiques. Ouvriers et employés constituent

toujours l'immense majorité des "bénéficiaires" de ces stages.

- Enfin, en dernier lieu, au comble de la précarité, les travailleurs de "l'économie souterraine" qui tentent d'échapper au chômage en travaillant "au noir" (en étant d'ailleurs fréquemment placés en situation de sous-traitance par rapport à l'économie officielle dans certains secteurs comme la restauration ou le bâtiment), ou en se livrant à la petite production marchande (essentiellement dans le secteur des services rendus aux particuliers).

Ces différentes catégories de travailleurs subissent en commun une précarité d'emploi et donc de revenu ; une déréglementation plus ou moins poussée de leurs conditions juridiques d'emploi et de travail (par rapport aux normes légales ou conventionnelles) ; des acquis et des droits sociaux en régression ; souvent l'absence de tout avantage conventionnel ; la plupart du temps l'absence de toute protection et expression syndicales ; enfin une tendance à l'individualisation extrême du rapport salarial.

Ce processus d'éclatement des statuts au sein du prolétariat est d'autant plus grave que les trois ensembles précédents tendent à se couper les uns des autres et à se replier sur eux, sous l'effet de toute une série de mécanismes économiques, juridiques, sociaux et idéologiques. Ce qui se trouve ainsi mis en question, c'est en définitive l'unité sociologique et politique même du prolétariat en tant que classe, sa capacité objective en même temps que subjective de former une classe. Ainsi, chez les travailleurs stables et garantis, on assiste fréquemment au développement de réactions corporatistes à l'égard des travailleurs précaires et des chômeurs de longue durée, procédant de la volonté de préserver catégoriellement les positions acquises au détriment de l'unité de la classe. Réactions corporatistes qui peuvent quelquefois se doubler de réactions sexistes ou racistes, quand les travailleurs précaires, dont ils craignent la concurrence, se trouvent être des femmes ou des travailleurs immigrés. Par ailleurs, si, pour les jeunes diplômés, le travail précaire n'est souvent que transitoire et préparatoire à une insertion durable dans le travail, d'autres catégories de travailleurs

(femmes, hommes âgés, jeunes dépourvus de formation) tendent au contraire à s'enfermer dans un cycle ininterrompu travail précaire/chômage ou inactivité/travail précaire, voire à sortir de la précarité par le bas : en plongeant dans le chômage de longue durée. Cycle que ceux-là mêmes qui y sont pris ont qualifié de "*galère*", terme on ne peut plus expressif. L'expérience montre enfin que, passée une certaine durée, le chômage provoque de véritables phénomènes d'exclusion et d'auto-exclusion à l'égard du marché du travail, ne serait-ce que du fait de la dévalorisation d'une qualification professionnelle déjà faible au départ. Les chômeurs de longue durée sont ainsi progressivement enfermés dans un véritable ghetto social et institutionnel, ne débouchant le plus souvent que sur l'exclusion pure et simple.

### Une démobilisation générale

Aggravation du chômage et de la précarité, dégradation globale des conditions de travail et de vie, éclatement des statuts et mise en cause de l'unité de la classe, tout cela aura, enfin, eu pour condition en même temps que pour résultat une démobilisation générale du prolétariat en tant que classe, un affaiblissement considérable de ce qu'il est convenu d'appeler le mouvement ouvrier, qui semble avoir disparu comme force sociale capable d'infléchir la dynamique du capitalisme et, plus encore, comme force sociale capable de proposer une alternative au capitalisme. Et ce n'est pas là le moindre résultat des politiques néo-libérales, sur lequel je voudrais m'arrêter à présent.

De cette démobilisation, les symptômes n'ont pas cessé de s'accumuler tout au long de ces années de plomb. Parmi les principaux, on peut retenir les suivants, en s'en tenant toujours au seul cas français :

- Le recul de la combativité prolétarienne, dont la baisse régulière du nombre de jours de grève depuis la fin des années 70 fournit un bon indice : selon les chiffres fournis par le Ministère du travail et de l'emploi, le nombre de conflits du travail (hormis agriculture et fonctionnaire) a été

en 1998 le plus faible depuis cinquante ans<sup>9</sup>.

- L'impuissance des organisations syndicales à s'opposer aux évolutions catastrophiques précédentes, notamment au développement du chômage et de la précarité, au durcissement des conditions de travail et à la stagnation voire à la baisse du niveau de vie. Pire même : certaines de ces organisations syndicales se sont résignées à s'adapter au cours néo-libéral du capitalisme, voire s'en sont fait les défenseurs et les relais auprès des travailleurs. La conséquence ne s'est pas fait attendre : ces organisations, déjà traditionnellement faibles dans notre pays, se sont encore affaiblies, tant par la diminution du nombre de leurs membres que par le discrédit plus général de l'action collective (en dépit du sursaut de novembre-décembre 1995), tandis que le paysage syndical se fragmentait encore un peu plus, aggravant la division syndicale.
- La situation des organisations partisans du mouvement ouvrier est encore pire. Le Parti communiste n'en finit pas de payer les arriérés de la dette historique accumulée pendant sa période stalinienne, ainsi que le discrédit définitif du soi-disant "*socialisme réel*" consécutif à l'effondrement de tous les régimes des pays de l'Est. Si la position du Parti socialiste paraît meilleure, c'est tout simplement qu'il a renié toute sa tradition réformiste antérieure, pour se faire le parfait défenseur d'un néo-libéralisme à peine teinté de quelques vagues préoccupations sociales. Quant à l'extrême gauche, elle n'est toujours pas en mesure de représenter une alternative aux deux partis précédents. Si bien que le mouvement ouvrier connaît aujourd'hui, en France comme ailleurs, une crise de direction, plus encore au sens stratégique qu'au sens organisationnel du terme : il est privé de tout projet politique alternatif au capitalisme, ou du moins à sa gestion néo-libérale.

Il y a des raisons multiples à cette crise du mouvement ouvrier, dont certaines viennent de loin et sont bien antérieures à l'offensive

<sup>9</sup> Cf. La Tribune Défosées du 7 mai 1999.



néo-libérale<sup>10</sup>. Il n'empêche que cette offensive aura puissamment contribué à précipiter et aggraver cette crise, par différents bais.

- En premier lieu, par le climat de peur qu'entraîne, parmi les travailleurs, le développement du chômage et de la précarité, que ces politiques ont incontestablement aggravés. C'est que le chômage, la menace du chômage, le chantage au chômage exercent une fonction disciplinaire sur l'ensemble des travailleurs, non seulement ceux qui sont encore employés et qui craignent, en résistant ou en luttant contre les atteintes dont ils sont victimes, de perdre leur emploi ; mais encore parmi ceux qui sont exclus de l'emploi et qui espèrent retrouver un emploi en se soumettant docilement aux ordres du capital. En particulier, sans l'existence du chômage, il aurait été impossible à ce dernier de développer les différentes formes de travail précaire ; c'est en effet dans "*l'armée industrielle de réserve*", dont les rangs n'ont cessé de grossir chaque jour, que le capital a trouvé à recruter des volontaires pour ces formes nouvelles et accrues d'exploitation du travail salarié.
- Par le développement du chômage et de la précarité, les politiques néo-libérales n'ont pas seulement exercé un effet de démoralisation sur le prolétariat. Elles ont aussi contribué, en second lieu, à sa désorganisation. C'est que l'instabilité constitutionnelle des précaires et des chômeurs rend quasi impossible leur intégration dans des structures syndicales telles qu'une section d'entreprise ou même une fédération de branche. Le syndicalisme "vertical", privilégiant la dimension catégorielle et professionnelle, hérité de la tradition social-démocrate, se trouve ici totalement inadapté. Seul un syndicalisme à structures "horizontales", privilégiant la dimension inter-professionnelle, serait apte à organiser à la fois travailleurs permanents, précaires et chômeurs. En ce sens, telle qu'elle s'est développée à travers la montée du chômage et de la

précarité, l'offensive néo-libérale contre les acquis antérieurs des salariés a moins affronté le mouvement ouvrier qu'elle ne l'a pris à revers, en plaçant une masse croissante de travailleurs hors des conditions qui en permettent l'organisation syndicale. D'où l'isolement grandissant des dites organisations, de plus en plus cantonnées au noyau des travailleurs statutaires, ceux qui précisément auraient le moins besoin d'être défendus. D'où aussi l'apparence que prend de plus en plus le mouvement syndical : celui d'une défense des "*privilegiés*", des "*nantis*", donnant précisément prise aux discours néo-libéraux dénonçant les entraves syndicales au libre fonctionnement du marché du travail. Et les risques réels de le voir verser dans le corporatisme.

- En troisième lieu, il y a un effet politique spécifique sur le mouvement ouvrier de l'offensive néo-libérale qu'il convient de signaler. J'ai eu l'occasion de rappeler plus haut comment et combien cette offensive s'en est pris à l'Etat, en le privant d'une bonne partie de sa capacité de direction et de régulation de l'activité économique et sociale, par l'affaiblissement du secteur public, par la déréglementation de l'ensemble des marchés, enfin et surtout par la transnationalisation de l'économie réelle et, plus encore, de l'économie fictive (financière). Or, dans la forme qu'il a prise depuis la fin du siècle dernier et dans laquelle il s'est progressivement fixé et même figé au cours de ce siècle, le mouvement ouvrier a fait de l'Etat son principal levier de transformation (réformiste ou révolutionnaire) de la société. En affaiblissant le pouvoir d'Etat, l'offensive néo-libérale aura donc contribué à vider de contenu et de sens cette stratégie axée sur la conquête et l'exercice de ce pouvoir. Telle aura été sa contribution spécifique à la crise stratégique de ce mouvement dont je parlais il y a un instant.
- Il faut enfin mentionner, en dernier lieu, le véritable matraquage idéologique auquel cette même offensive a donné lieu, en enrôlant à son service la quasi-totalité des médias. Rarement une entreprise politique aura bénéficié d'une telle propa-

<sup>10</sup> Je renvoie ici à ma propre analyse de cette crise dans *Du "Grand Soir" à "l'alternative". La crise du mouvement ouvrier européen*, Editions Ouvrières (Editions de l'Atelier), 1991.



gande et sera parvenue à s'assurer une telle hégémonie dans l'espace public ; à telle enseigne qu'on a pu parler à son sujet de "*pensée unique*". Or l'ensemble des leitmotiv de cette pensée, exaltant l'individualisme et "*la guerre de tous contre tous*" (la concurrence), glorifiant les gagnants et stigmatisant les perdants, sont autant de motifs de discrédit des idéaux traditionnels de solidarité et d'égalité du mouvement ouvrier. Au point qu'on aura pu faire passer ces idéaux non seulement pour "*ringards*" mais encore pour criminels, puisque gros des menaces "*totalitaires*" qu'ils font peser sur l'ordre marchand qu'ils se proposent de subordonner aux exigences de la justice sociale.

## CONCLUSION

Deux points pour conclure rapidement.

- Je pense avoir montré qu'il est possible et même nécessaire de comprendre le néo-libéralisme comme une offensive en règle du capital, et notamment du capital financier en cours de transnationalisation, contre le prolétariat et le mouvement ouvrier. Autrement dit, d'y voir une politique de classe en même temps qu'un épisode de l'incessante lutte des classes. En ce sens, tous les discours qui, tout au long de ces deux dernières décennies, se sont ingéniés à nous expliquer que la lutte des classes était une vieille lune marxiste dont il convenait de se débarrasser, avec le marxisme plus généralement, peuvent se comprendre de nouvelle manière. Ils auront apporté leur contribution, certes modeste, à l'offensive néo-libérale, en rendant plus difficile à décrypter le véritable sens de cette dernière. Et leurs auteurs auront ainsi pris place dans la cohorte des "*nouveaux chiens de garde*" du capital.
- Il resterait à s'interroger sur les conditions d'une contre-offensive contre le néo-libéralisme. Ce n'est pas la place ici de le faire. L'analyse précédente permet cependant de comprendre pourquoi je pense qu'une telle contre-offensive devrait nécessairement s'appuyer sur les travailleurs salariés et se proposer comme axe central la défense de leurs intérêts propres, qui sont ceux de l'immense majorité de la population actuelle. Autrement dit que, comme le néo-libéralisme auquel il s'agit ainsi de répliquer, cette contre-offensive devrait, elle aussi, définir et pratiquer une politique de classe.